



santé  
famille  
retraite  
services

# La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

vous  
informe

## EN BREF...

### Indemnité journalière Amexa/Atexa

Face à l'attente toujours forte du monde agricole, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'indemnité journalière Amexa/Atexa<sup>(1)</sup> des exploitants est revalorisée pour les arrêts de travail en cours et les arrêts prescrits à compter de cette même date.

Indemnisation en fonction de la durée	Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022
28 premiers jours indemnisés	21,47 € par jour	22,55 € par jour
A partir du 29 <sup>e</sup> jour indemnisé	28,63 € par jour	30,07 € par jour

<sup>(1)</sup> Assurance maladie des exploitants agricoles - Accident du travail des exploitants agricoles.

## Partenariat ambitieux entre la MSA et le pôle d'innovation AgrOnov

Le service Santé Sécurité au Travail (SST) de la MSA de Franche-Comté s'associe à AgrOnov, un pôle d'innovation en agroécologie dont la mission est d'accompagner les entreprises qui souhaitent développer des nouvelles technologies au service du monde agricole.

Ce pôle d'innovation permet de lier différents acteurs (entreprises, start up, établissements de recherche...) pour soutenir et donner naissance à des nouvelles solutions au profit du monde agricole, par des mises en relation qui ont pour but d'accélérer le transfert de l'innovation au terrain.

Le service SST de la MSA de Franche-Comté devient donc partenaire de ce pôle afin de faire bénéficier les structures de son expertise en matière de Santé Sécurité au Travail et être au premier rang pour voir éclore des projets innovants dont les agriculteurs seront bénéficiaires. Ce service est composé de médecins, infirmiers et conseillers en prévention qui connaissent le monde agricole et les besoins des agriculteurs en matière de prévention des risques professionnels. Par l'intermédiaire de la MSA, ces projets pourront trouver en Franche-Comté un terrain d'expérimentation utile pour leur développement, grâce à une mise en contact avec les ressortissants agricoles de la région.

Le partenariat entre les deux entités a

été inauguré le 17 novembre 2021 à l'occasion duquel AgrOnov a présenté à la MSA plusieurs projets innovants portés par des entreprises qui ne manquent pas d'ingénierie pour améliorer le quotidien des agriculteurs.

Cette journée est le point de départ d'une collaboration qui débouchera très vite sur des coopérations en terre Comtoise.

### Projets en cours d'étude

Un porte-caisse innovant pour les vendanges manuelles permettant potentiellement de répartir la charge de raisins de manière équilibrée en facilitant la manutention.

Un exosquelette qui pourrait répondre à la problématique de douleurs dorsales des ouvriers viticoles, mais aussi de tous les agriculteurs qui pratiquent des travaux divers nécessitant de se pencher.



## Avec « les atouts de l'âge », la perte d'autonomie, on y travaille

La MSA de Franche-Comté et la Carsat Bourgogne/Franche-Comté se mobilisent en faveur de la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Au sein du groupement qu'elles ont créé, le GIE IMPA<sup>(1)</sup>, elles déploient un programme de prévention, « les atouts de l'âge », pour les retraités en résidences autonomie.

Ce programme développe 13 modules de prévention, dont « Un, deux, trois équilibre », actuellement en cours au sein de la Marpa<sup>(2)</sup> « Villa Tysia » à Thise [25]. Cet atelier est un outil de prévention efficace pour améliorer l'équilibre et développer la capacité à se relever du sol en cas de chute. Par sa mise en place, la Marpa souhaite ainsi favoriser le maintien de l'autonomie de chacun de ses résidents.

Réveiller et stimuler la fonction d'équilibration, réassurer la stabilisation posturale, contribuer au renforcement musculaire ou diminuer l'impact psychologique de la chute, autant d'objectifs visés par l'atelier,

validés par une caution scientifique et en adéquation avec le référentiel national validé par les caisses nationales de retraite.

Le programme « Les atouts de l'âge » est proposé en Bourgogne-Franche-Comté à toutes les résidences autonomie, finançable via le forfait autonomie octroyé par les Départements. Plus d'informations sur [www.gie-impa](http://www.gie-impa) rubrique Les Atouts de l'âge.

<sup>(1)</sup> Groupement d'Intérêt Economique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Agées ».

<sup>(2)</sup> Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie.



■ Exercice collectif dynamique : échanges de ballons pour renforcer l'habileté motrice, les réflexes, le self contrôle, l'observation, la mémoire et le lien social (crédit photo MSA).